



RÉGIS JUANICO VOTRE DÉPUTÉ

Arlette Bernard
Suppléante

1ère Adjointe à Saint-Genest-Lerpt
Conseillère générale de la Loire



Madame, Monsieur,

Les élections législatives sont un rendez-vous décisif pour notre pays. Par votre vote, vous désignerez votre représentant à l'Assemblée Nationale et la majorité qui, pendant cinq ans, décidera de la politique de la France.

Je suis le candidat de la majorité présidentielle avec François Hollande.

Le 6 mai dernier, les Français ont exprimé **une volonté de redressement** de notre économie et de nos comptes publics ; **une demande de justice sociale**, fiscale et territoriale ; **une attente de rassemblement** des forces de la France.

Sitôt élu, le nouveau Président de la République a tenu plusieurs engagements forts pris devant les Français : gouvernement paritaire, charte de déontologie, baisse de 30% du salaire du chef de l'Etat et des ministres, hausse de l'allocation de rentrée scolaire d'environ 75 €, retraite à 60 ans et à taux plein pour les salariés qui ont toutes leurs annuités, création en urgence de postes d'enseignants pour la prochaine rentrée scolaire, volonté de renégocier le traité budgétaire européen en faveur de la croissance et de l'emploi...

Pour concrétiser et amplifier le changement, le Président de la République a besoin d'une majorité cohérente et forte à l'Assemblée Nationale. C'est l'enjeu des élections législatives des 10 et 17 juin.

Notre pays a besoin d'une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale pour donner au nouveau Président

de la République François Hollande les moyens d'agir. Le changement choisi en mai ne doit pas être empêché en juin.

Au blocage d'une « cohabitation » défendue par la droite, nous devons préférer la cohérence de l'action dans l'intérêt même de la France. N'ajoutons pas une crise politique aux difficultés économiques et sociales que traverse notre pays.

Depuis cinq ans, j'ai beaucoup travaillé à l'Assemblée Nationale où j'ai défendu sans relâche notre territoire et ses habitants. J'ai également été très présent à vos côtés sur le terrain pour faire remonter vos préoccupations.

Aujourd'hui, je souhaite mettre l'expérience que j'ai acquise lors de ce premier mandat au service de la nouvelle majorité. Le fait de connaître personnellement la plupart des membres du gouvernement de Jean-Marc Ayrault est un atout supplémentaire pour faire avancer efficacement les dossiers qui vous concernent.

Avec ma suppléante, Arlette Bernard, nous nous engageons à soutenir les mesures d'urgence et les réformes majeures dont la France a besoin, présentées au verso de cette profession de foi.

Vous pouvez compter sur nous. Le changement a besoin de vous dès le 10 juin.

Très chaleureusement à vous,

Régis Juanico

➤ AVEC FRANÇOIS HOLLANDE, CE QUE JE M'ENGAGE À VOTER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR CHANGER VOTRE VIE QUOTIDIENNE



Le Président François Hollande s'est engagé pour le redressement de la France dans la justice, avec une grande priorité : l'avenir de notre jeunesse... A ses côtés, je m'engage pour changer votre vie quotidienne, en ouvrant les sept grands chantiers suivants :

1. REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX MÉNAGES

- Coup de pouce pour le SMIC et revalorisation régulière de son montant
- Augmentation de l'allocation de rentrée scolaire de 25%
- Garantie de la rémunération de l'épargne populaire au-dessus de l'inflation et doublement du plafond du Livret A
- Blocage des prix des carburants
- Tarification progressive de l'eau, du gaz et de l'électricité selon la consommation
- Isolation d'un million de logements par an pour diminuer la facture de chauffage

2. PROTÉGER NOS EMPLOIS ET REDRESSER NOTRE INDUSTRIE

- Renégociation du Traité européen d'austérité Merkel-Sarkozy pour réorienter la construction européenne vers la croissance et l'emploi
- Création d'une Banque Publique d'Investissement pour soutenir les PME et favoriser la production en France
- Sécurisation des parcours professionnels et limitation de la précarité au travail
- Encadrement des licenciements boursiers et adoption d'une Loi qui obligera les grands groupes industriels à chercher un repreneur quand ils voudront se séparer d'une activité
- Préservation du statut public des entreprises EDF, SNCF, La Poste et renforcement des moyens humains de Pôle Emploi pour l'accompagnement des chômeurs

3. FAIRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE NOTRE PRIORITÉ

- Création de 60 000 postes dans l'Éducation Nationale en cinq ans
- Déblocage de 1000 postes d'enseignants et de 4000 postes d'assistants d'éducation dès la rentrée 2012
- Priorité à l'école primaire et à la maternelle avec l'accueil possible des enfants de moins de 3 ans
- Création de 150 000 emplois d'avenir pour les jeunes
- Mise en place du contrat de génération afin de permettre l'embauche de jeunes en CDI accompagnés par un salarié expérimenté qui sera son tuteur dans l'entreprise
- 100 000 jeunes en « service civique » qui pourront bénéficier d'un forfait permis de conduire
- Création d'une « caution solidaire » pour faciliter l'accès au logement des jeunes

4. GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Création de 1000 postes par an pour la Police, la Gendarmerie et la Justice
- Mise en place d'une police de « proximité » et de zones de sécurité prioritaires
- Doublement du nombre de centres éducatifs fermés pour les mineurs délinquants

5. GARANTIR NOS RETRAITES

- Permettre immédiatement le départ à 60 ans de ceux qui ont commencé à travailler à 18 ans et cotisé 41 annuités
- Loi de sécurisation des retraites et ouverture d'une négociation sur la pénibilité au travail
- Égalité salariale entre les hommes et les femmes
- Réforme de la dépendance et de la perte d'autonomie

6. RÉTABLIR LA JUSTICE DEVANT L'IMPÔT

- Taxation à 75% des revenus supérieurs à 1 million d'euros
- Rétablissement de l'impôt sur la grande fortune
- Suppression de la « TVA Sarkozy » dite « sociale »
- Taxation des revenus du capital au même niveau que ceux du travail
- Séparation des activités de dépôt et de spéculation pour les banques
- Suppression des stock-options
- Plafonnement des « niches » fiscales à 10 000 euros

7. PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DE TOUS

- Rendre à l'Hôpital son statut de service public
- Encadrer les dépassements d'honoraires et baisser les prix des médicaments
- Développer les maisons de santé pluridisciplinaires
- Baisse des tarifs des complémentaires santé
- Garantir les droits des personnes handicapées avec un volet handicap dans chaque loi